

## L'école accueillera-t-elle les langues d'origine?

**L'invité** Ihsan Kurt souligne que l'apprentissage de la langue du pays d'accueil est plus facile pour les élèves qui maîtrisent celle parlée dans leur famille.

**Ihsan Kurt**

26.09.2019

Commentaires **1**

 Partager **0**

 Mail **0**

 Tweet

**Signaler une erreur**

Vous voulez communiquer un **renseignement** ou vous avez repéré une **erreur** ?

Une grande majorité des enfants issus de la migration qui naissent en Suisse parlent leur première langue en famille. Mais la politique d'intégration ignore encore l'importance de la langue d'origine comme un atout de compétence individuelle et de cohésion sociale.

Il est bien prouvé qu'une bonne maîtrise de la langue d'origine constitue une base solide pour un enfant allophone qui doit apprendre la ou les langues de son pays d'accueil. L'apprentissage de la langue et culture d'origine (LCO) permet aux enfants de développer la confiance en soi et leur donne un sentiment de sécurité et d'ouverture envers la langue du pays d'accueil.

En tant que pays de migration, la Suisse n'est pas épargnée par ce débat qui date des années 70. Vu notre système fédéral, chaque canton a ses propres spécificités. Dans le canton de Vaud, par exemple, ce débat est présent notamment dans l'enseignement obligatoire. Certains enseignants défendent les thèses susmentionnées, d'autres pensent que les LCO présentent plutôt un obstacle pour une intégration réussie.



**Aides auditives 2019**

Il conquiert l'industrie des aides auditives

Publicité




Ihsan Kurt, spécialiste migration et interculturelité, membre de la Chambre cantonale consultative d'intégration du canton de Vaud.

*«Un atout de compétence  
individuelle et de cohésion  
sociale»*

---

**La rédaction sur Twitter**

Restez informé et soyez à jour.  
Suivez-nous sur le site de  
microblogage

 [Suivre @24heuresch](#)

Néanmoins, les expériences de Genève et de Zurich prouvent que l'enseignement des LCO répond à un besoin. Dans le canton de Genève, plus de 5000 élèves sont inscrits aux sessions scolaires publiques, en principe dès la 4<sup>e</sup> année primaire. Les ambassades, les consulats et les associations culturelles organisent des cours d'espagnol, de portugais, d'italien, d'arabe ainsi que des langues balkaniques destinés aux élèves allophones, et ce en collaboration avec la Direction générale de l'enseignement primaire. Certes, comme l'exige le canton de Zurich, il est d'importance que ces enseignements soient reconnus publiquement, que les enseignants reçoivent une formation pédagogique adéquate, et que les manuels scolaires des LCO soient compatibles avec les valeurs constitutionnelles helvétiques.

**Assises cantonales à Lausanne**

Dans ce contexte, la Chambre cantonale consultative d'intégration (CCCI) consacre ses 17<sup>es</sup> Assises cantonales de l'immigration aux LCO. Ce samedi 28 septembre, à l'Université de Lausanne (Géopolis, 8 h 30-14 h), des spécialistes, des associations et des migrants débattront de ce thème. Certes, reconnaître aujourd'hui l'importance des langues d'origine dans les programmes scolaires n'est pas tout simplement utile pour le développement de l'identité de l'enfant et de son estime de soi, mais c'est aussi le respect du principe d'égalité des chances entre les élèves.

Il est difficilement concevable, dans un pays multiculturel comme la Suisse, où les diversités sont présentes dans tous les domaines, économiques, culturels, sociaux, sportifs, etc., que l'enseignement de la langue d'origine des élèves ne fasse pas partie du programme scolaire – sous forme de cours à option, par exemple –, permettant ainsi l'égalité des chances pour tous les élèves. Dans une société compétitive comme la nôtre, les futures générations devront pouvoir apprendre ensemble la richesse des diversités pour vivre en harmonie.

Créé: 26.09.2019, 06h34